

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 8 avril 2021

Délibération n° 2021 – 8/04/2021 – 24

Diplômes d'université et formations courtes de l'UMDPC Santé

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 16 mars 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 12 Membres représentés : 6 Total : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve la création des diplômes d'université (DU) et formations courtes de l'UMDPC Santé :**

2 formations courtes :

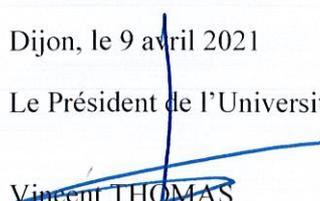
- **OMEGAH**
- **La vie à pleines dents longtemps**

5 demandes d'habilitation :

- **FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique (ETHIQS)**
- **FC Réalisation de tests rapides d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés pour la détection du SARS-Cov 2 (COVID)**
- **FC Patient-Partenaire-Formateur (PPF)**
- **DU Aromathérapie à distance (ARODIS)**
- **DIU Essais thérapeutiques et maladies rares : vers la conception et la conduite d'un essai thérapeutique (ETMR).**

Dijon, le 9 avril 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

P.J. : Devis Projet Mutualité française Bourgogne Franche-Comté-Projet : OMEGAH - Devis Projet Mutualité française Bourgogne Franche-Comté-Projet : La vie à pleine dents longtemps - Demandes d'habilitation à délivrer une formation : FC L'éthique en santé ; FC réalisation de tests rapides d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés pour la détection du SARS-Cov 2 ; FC Patient-Partenaire-Formateur ; DU Aromathérapie à distance ; DIU Essais thérapeutiques et maladies rares

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Fait à Dijon, le lundi 25 mai 2020

DEVIS

Projet Mutualité Française Bourgogne Franche Comté.

UMDPCS - UFR des Sciences de Santé

Perrine Didi - Gestionnaire administrative et financière

E-mail : umdpcs@u-bourgogne.fr

Tél : 03.80.39.34.96

Déclaration d'activité : 2621P001821

SIRET : 192.112.373.00589

PROJET : La vie à pleines dents longtemps

Contexte : Dans le cadre d'un projet porté par l'ARS, la Mutualité Française Bourgogne Franche Comté sollicite le pôle multimédia de l'UMDPCS pour un accompagnement et une création de modules de formation en e-learning.

Objet du projet : Former les personnels aux soins bucco-dentaires en leur proposant des modules à distance.

PROPOSITION : Facturation pour 3 modules de formation à distance (5h)

Gestion et suivi du projet

1. Définition des outils
2. Centralisation des contenus et adaptation pédagogique
3. Gestion des utilisateurs de la plateforme

Développement

1. Scénarisation des contenus
2. Modularisation des contenus

Médiatisation

1. Hébergement
2. Accès à la plateforme
3. Assistance technique

Options (facturation supplémentaires)

4. Mise à jour des contenus
5. Module fast Learning pour les enseignements pratiques

Total : 5000 € (non assujetti à la TVA)

Validité du devis : 3 mois à compter de la date d'édition

A nous retourner signé, précédé de la mention « **Bon pour accord et exécution du devis** »

Date : le 22 juin 2020

Cachet et signature

Fait à Dijon, le jeudi 4 février 2021

DEVIS

Projet Mutualité Française Bourgogne Franche Comté.

UMDPCS - UFR des Sciences de Santé

Perrine Didi - Gestionnaire administrative et financière

E-mail : umdpcs@u-bourgogne.fr

Tél : 03.80.39.34.96

Déclaration d'activité : 2621P001821

SIRET : 192.112.373.00589

PROJET : OMEGAH

Contexte : La Mutualité Française Bourgogne Franche Comté sollicite le pôle multimédia de l'UMDPCS pour un accompagnement et une création de modules de formation en e-learning pour la formation « PASS ALIMENTATION ».

Objet du projet : Former les personnels à la prévention de la dénutrition chez les personnes âgées en leur proposant des modules à distance.

PROPOSITION : Facturation pour 2 modules de formation à distance (2h)

Gestion et suivi du projet

1. Définition des outils
2. Centralisation des contenus et adaptation pédagogique
3. Recours à un expert pour le développement du contenu du module 1 (bilan sensoriel)
4. Gestion des utilisateurs de la plateforme

Développement

1. Scénarisation des contenus
2. Modularisation des contenus

Médiatisation

1. Hébergement
2. Accès à la plateforme
3. Assistance technique

Options (facturation supplémentaires)

4. Mise à jour des contenus
5. Module fast Learning pour les enseignements pratiques

Total : 5000 € (non assujetti à la TVA)

Validité du devis : 3 mois à compter de la date d'édition

A nous retourner signé, précédé de la mention « **Bon pour accord et exécution du devis** »

Date : le 3 février 2021

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DU Aromathérapie à distance (ARODIS)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Convention de partenariat

Date de mise en place de la formation : 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Responsable

Pr Anne-Claire MITAINE-OFFER, Professeur des Universités en Pharmacognosie, Dijon

Coresponsables

Dr Marie-Alexandra SOLARI, Docteur en pharmacie

Dr Olivier TISSOT, Docteur en pharmacie, Pharmacien d'officine

Dr Mathieu GUERRIAUD, Docteur en pharmacie

Présentation

Cette formation est une adaptation du DU AROMATHÉRAPIE créé en 2014. Elle est le fruit d'une réflexion qui a été imposée par la crise sanitaire de 2020, obligeant à repenser les formations qui ne peuvent pas se tenir en présentiel. Le format (répartition des heures d'enseignement) ainsi que les outils pédagogiques ont été adaptés à la formation à la distance. L'accent a été mis sur l'encadrement optimal des apprenants (webinaires de questions/réponses, travail en groupes encadré...)

Les objectifs, le nombre d'heures de formation (enseignement cognitif, enseignements dirigés...), les publics, les modalités de validation restent semblables à ceux du DU AROMATHÉRAPIE.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants

Identifier une huile essentielle de qualité

Définir l'activité d'une huile essentielle en fonction de sa composition chimique

Identifier les contre-indications à l'emploi des huiles essentielles

Conseiller les huiles essentielles chez l'enfant, la femme enceinte ou allaitante, le patient à risque

Conseiller les huiles essentielles chez le patient stressé

Conseiller les huiles essentielles dans les pathologies cutanées
Conseiller les huiles essentielles dans les pathologies respiratoires
Conseiller les huiles essentielles dans les pathologies digestives et les pathologies métaboliques
Conseiller les huiles essentielles en rhumatologie/sport/gestion de la douleur
Employer les huiles essentielles dans d'autres approches
Employer des outils adaptés pour faire une recherche bibliographique

Organisation pédagogique

55 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

Enseignement théorique : 42 heures, dont e-learning et enseignement à distance

Enseignement pratique : 13 heures, dont enseignement à distance, suivi et rendu de mémoire

Séminaires de 12 jours à distance, à raison de 1 jour par semaine pendant 12 semaines

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI NON

Contenu

Modules en e-learning 7h

Ces modules sont accessibles un mois avant le début de la formation

Introduction à l'aromathérapie, historique, notions générales

Modules à distance 48 h

Chaque module comporte une partie d'enseignement cognitif et une partie questions/réponses

Tous les modules sont enregistrés

Module 1 : Les bases fondamentales 13h

Pharmacognosie : 3h

Relation structure activité : 5h

Voies d'utilisation et toxicité : 5h

Module 2 : Les huiles essentielles et leur utilisation thérapeutique 25h

Pathologies respiratoires : 2h30

Pédiatrie : 2h30

Rhumatologie, sport, gestion de la douleur : 5h

Les HE en le système digestif : 2h30

Psychologie : 2h30

Dermatologie : 5h

Maladies métaboliques et autres approches : 5h

Module 3 : synthèse et bibliographie 10h

Foires aux questions : 3h

Arbres décisionnels et conseils : 2h30

Recherche bibliographique : 1h30

Travail en groupe : 3h

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1 250 €
- **Point mort** (nombre d'apprenants) :

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
---	--

Nom du diplôme :	DU Aromathérapie à distance				N° EOTP :			
					Année univ	Année civile	Année civile	
					2021-2022	2021	2022	
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					12 500,00 €	0,00 €	12 500,00 €	
70	Conventions de formation	Plein tarif	10	à	1 250 €	12 500,00 €	0,00 €	12500,00
		Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
		Interne	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION					6 445,22 €	0	6445,224135	
INVESTISSEMENT					0,00 €		0,00 €	
21	Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT			0,00 €		0,00 €	
CHARGES FONCTIONNEMENT					3 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €	
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)				0,00 €		0,00 €	
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)				0,00 €		0,00 €	
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
66	Charges financières convention				3 500,00 €	0,00 €	3 500,00 €	
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)				0,00 €	0,00 €	0,00 €	
68	Dotation aux amortissement & aux provisions <i>Achat :</i>				0,00 €		0,00 €	
SALAIRES LIES A LA FORMATION					2 945,22 €	0,00 €	2 945,22 €	
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé		0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		20,0	h à	43,48 €	869,61 €	0,00 €	869,61 €
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		35,0	h à	59,30 €	2 075,61 €	0	2 075,61 €
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	626,26 €	0,00 €	626,26 €
PRELEVEMENT UMDPCS 45%					5 625,00 €	0,00 €	5 625,00 €	
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%	12 500,00 €	3 250,00 €	0,00 €	3 250,00 €	
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		2%	12 500,00 €	250,00 €	0,00 €	250,00 €	
F	Fonds de mutualisation		4%	12 500,00 €	500,00 €	0,00 €	500,00 €	
F	Reversement UFR des Sciences de santé		5%	12 500,00 €	625,00 €	0,00 €	625,00 €	
F	Reversement à l'université de Bourgogne		8%	12 500,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
Excédent de gestion ou déficit					429,78 €	0,00 €	429,78 €	
Signature pour approbation du budget					Etabli le : 22/12/2020			
Directeur UMDPCS		Responsable administratif		Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS		
N. ZWETYENGA		P. DIDI		MA. SOLARI		L. DUTHU		

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique (ETHIQS)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Convention de partenariat avec l'Association pour le Développement de la Réanimation Médicale

Date de mise en place de la formation : Mars 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Responsable

Pr Jean-Pierre QUENOT, PU-PH, Service de Médecine Intensive-Réanimation CHU Dijon, Co-directeur de l'EREBFC (Espace de Réflexion Ethique Bourgogne-Franche-Comté)

Coresponsable

Dr Sandra FRACHE, PH, Equipe Ressource Régionale Soins palliatifs Pédiatriques CHRU Besançon, Co-directrice de l'EREBFC

Présentation

Le développement d'une offre de formation en éthique à destination des professionnels de santé fait partie des missions confiées par le législateur aux Espaces de Réflexion Ethique Régionaux.

Dans ce cadre, une offre de formation en éthique est proposée par l'EREBFC à tou-te-s les professionnel-le-s de santé (en un sens élargi qui va du sanitaire, au social, en passant par le médico-social) confrontés dans leur pratique quotidienne à des situations qui les interpellent sur le plan éthique et qui souhaitent, pour mieux en appréhender les difficultés, s'inscrire dans l'apprentissage d'une démarche de réflexion éthique.

La formation en éthique est construite autour de différents modules complémentaires, qui recouvrent l'essentiel des compétences de base nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de réflexion éthique dans un contexte clinique : savoir construire une réflexion d'ordre éthique dans le champ de la santé, pouvoir en débattre de façon collégiale et pluridisciplinaire, et enfin parvenir à en rendre compte dans une synthèse à destination d'une équipe pour améliorer la qualité des soins dans les situations complexes.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- ✓ Acquérir des connaissances théoriques en éthique et savoir les mobiliser pour construire une réflexion élaborée autour de situations médicales complexes.
- ✓ Apprendre à structurer une démarche éthique collective en lui donnant un cadre méthodologique clair et opérationnel pour participer à un groupe de réflexion éthique et comprendre le rôle et les compétences de l'animateur.
- ✓ Apprendre à rédiger une synthèse ou un avis à l'issue d'une réunion de concertation pluridisciplinaire autour d'enjeux éthiques, de façon à rendre compte d'une réflexion argumentée pour améliorer les pratiques et le travail en équipe dans les situations complexes.
- ✓ Permettre aux professionnels de donner du sens à leur pratique et appréhender en toute responsabilité les dimensions de la complexité et de l'incertitude des situations que notre système de santé a tendance à générer au bénéfice des usagers du système de santé.

La formation à la démarche de réflexion éthique participe plus globalement d'une culture de la pertinence et de la qualité des soins.

Organisation pédagogique

32 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

Cette formation pourra être proposée 2 fois par an.

Pratique pédagogique

Option 1 : Modules en présentiel

Enseignement cognitif : 28 heures

Enseignement pratique : 4 heures (ateliers, travaux de groupes...)

Séminaires de 4 jours à Dijon ou délocalisés dans une autre ville.

Option 2 : Modules à distance

Accès aux enseignements via l'outil pédagogique Microsoft TEAMS

Enseignement cognitif : 28 heures (vidéos, forums Questions/réponses)

Enseignement pratique : 4 heures (webinaires, forums Questions/réponses)

Les outils pédagogiques utilisés dans le cadre de cette formation seront les plateformes I-SPRING et Microsoft TEAMS.

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI NON

Contenu

Option 1 : Modules en présentiel

Module 1 (7h)

Séance plénière : Qu'est-ce que l'éthique ?

Travail en groupe : 1ère mise en situation

Travail en groupe : 2ème mise en situation

Synthèse et bilan de la journée

Module 2 (7h)

Séance plénière : Méthodes de participation et enjeux de l'animation d'un groupe de réflexion

Travail en groupe* : 1ère mise en situation

Travail en groupe* : 2ème mise en situation

Synthèse et bilan de la journée

Module 3 (7h)

Séance plénière : Repères théoriques à propos de la rédaction d'une synthèse

Travail en groupe : 1ère mise en situation

Travail en groupe : 2ème mise en situation

Synthèse et bilan de la journée

Module 4 (4h)

Entre les modules 3 et 5, un travail sera demandé : établir une note de synthèse à propos d'un cas clinique. Les trois premiers modules de formation s'appuieront sur des présentations de situations réelles proposées par le formateur ou les participants.

A la fin du module 3, il sera demandé aux participants de préparer pour le prochain module, un cas clinique complexe d'un point de vue éthique issu de leur pratique.

Il s'agira pour le participant de :

- Présenter succinctement la situation clinique complexe (15 lignes maximum) ;
- Exposer les questions qu'il se pose face à cette situation ;
- Énoncer la problématique éthique relative au cas présenté ;
- Proposer les arguments qui concourraient à une prise de décision quelle qu'elle soit.

L'objectif est que le participant soit en capacité d'écrire et restituer la démarche d'une réflexion éthique à propos d'un cas clinique vécu.

Des petits groupes seront constitués selon les difficultés évaluées à la restitution des cas cliniques écrits (identification de la problématique, argumentation, synthèse, ...).

Module 5 (7h)

Retour d'expérience n°1

Retour d'expérience n°2

Retour d'expérience n°3

Synthèse et bilan de la journée

Option 2 : Modules à distance

Module 1 (7h)

Session 1 (4h) :

Définition de l'éthique en santé (apport théorique par vidéo enregistrée) 30 min et bibliographie envoyée en amont 30 min-1h

Questions/réponses suite à l'enregistrement vidéo visionné en autonomie

1^{ère} mise en situation (2h)

Session 2 (3h) :

2^{nde} mise en situation (2h)

Synthèse et bilan (1h)

Module 2 (7h)

Session 1 (4h) :

Méthodes de participation et enjeux de l'animation d'un groupe de réflexion (apport théorique par vidéo enregistrée) 30 min et bibliographie envoyée en amont 30 min-1h

Questions/réponses suite à l'enregistrement vidéo visionné en autonomie

1^{ère} mise en situation (2h)

Session 2 (3h) :

2^{nde} mise en situation (2h)

Synthèse et bilan (1h)

Module 3 (7h)

Session 1 (4h) :

Repères théoriques à propos de la rédaction d'une synthèse (apport théorique par vidéo enregistrée) 30 min et bibliographie envoyée en amont 30 min-1h

Questions/réponses suite à l'enregistrement vidéo visionné en autonomie

1^{ère} mise en situation (2h)

Session 2 (3h) :

2^{nde} mise en situation (2h)

Synthèse et bilan (1h)

Module 4 (4h)

Entre les modules 3 et 5, un travail sera demandé : établir une note de synthèse à propos d'un cas clinique. Les trois premiers modules de formation s'appuieront sur des présentations de situations réelles proposées par le formateur ou les participants.

A la fin du module 3, il sera demandé aux participants de préparer pour le prochain module, un cas clinique complexe d'un point de vue éthique issu de leur pratique.

Il s'agira pour le participant de :

- Présenter succinctement la situation clinique complexe (15 lignes maximum) ;
- Exposer les questions qu'il se pose face à cette situation ;

- Énoncer la problématique éthique relative au cas présenté ;
- Proposer les arguments qui concourraient à une prise de décision quelle qu'elle soit.

L'objectif est que le participant soit en capacité d'écrire et restituer la démarche d'une réflexion éthique à propos d'un cas clinique vécu.

Des petits groupes seront constitués selon les difficultés évaluées à la restitution des cas cliniques écrits (identification de la problématique, argumentation, synthèse, ...).

Module 5 (7h)

Session 1 (4h) :

Retour sur les écueils observés dans le module 4

Session 2 (3h) :

Retour sur les écueils observés dans le module 4

Des modules optionnels supplémentaires pourront être proposés sur un modèle similaire à celui présenté ci-dessus, à raison de 7 heures par module complémentaire.

Public

Public visé :

Tous professionnels de santé (secteurs sanitaire, social, médico-social, libéral)

Toutes personnes participant à des instances de réflexion éthique dans le champ de la santé

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme, CV, lettre de motivation

	2021	2022	2023	2024
Effectifs attendus	30	30	30	30

Effectif pédagogique minimum : 15

Effectif pédagogique maximum : 30

Validation de la formation

Attestation de présence

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

Pr J.P. QUENOT, PU-PH, Service de Médecine Intensive-Réanimation, CHU de Dijon, Co-directeur de l'EREBFC, 9h

Professionnels

Dr Sandra FRACHE, PH, Equipe Ressource Régionale Soins palliatifs Pédiatriques, CHRU de Besançon, Co-directrice de l'EREBFC, 5h

Aurélie GODARD MARCEAU, Ingénieur de recherche, chargée de la mission Soutien à la recherche en éthique dans le champ de la santé, à l'EREBFC, CHRU de Besançon, 4,5h

Florence MATHIEU-NICOT, Psychologue clinicienne & Docteure en Psychologie clinique et psychopathologique, chargée de la mission Formation à l'EREBFC, CHRU de Besançon, 4,5h

Anais SAMPERS, Ingénieur de recherche, chargée de mission Observatoire des pratiques au regard de l'éthique, à l'EREBFC, CHU de Dijon, 4,5h

Aurélie GENG, Ingénieur de recherche, chargée des missions Réseau ComEth et Observatoire des pratiques au regard de l'éthique, à l'EREBFC, CHU de Dijon, 4,5h

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère : NC
- **Droits pédagogiques** : 300 € par module, soit 1500 euros pour les 5 modules
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 12

Cf. Annexe (fichier Excel)

Convention de partenariat

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

<p>Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>	<p>Conseil d'Administration de l'Université</p> <p>Date :</p> <p>Avis :</p>
--	---

Nom du diplôme :	FC L'éthique en santé : de la théorie à la pratique				N° EOTP :					
					Année univ	Année civile	Année civile			
					2020-2021	2020	2021			
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					Nombre	12	Tarif	3 600,00 €	0,00 €	3 600,00 €
70	Conventions de formation	Plein tarif	12	à	300 €	3 600,00 €	0,00 €	3600,00		
		Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
		Interne	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION								1 500,00 €	0	1500
INVESTISSEMENT								0,00 €		0,00 €
21	Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT			0,00 €		0,00 €			
CHARGES FONCTIONNEMENT								1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)					0,00 €		0,00 €		
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)					0,00 €		0,00 €		
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
66	Charges financières convention					1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €		
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
68	Dotation aux amortissement & aux provisions					Achat : 0,00 €		0,00 €		
SALAIRES LIES A LA FORMATION								0,00 €	0,00 €	0,00 €
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé		0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		0,0	h à	43,48 €	0,00 €	0,00 €			
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		0,0	h à	59,30 €	0,00 €	0,00 €			
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	0,00 €	0,00 €			
PRELEVEMENT UMDPCS 45%								1 620,00 €	0,00 €	1 620,00 €
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%	3 600,00 €	936,00 €	0,00 €	936,00 €			
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		2%	3 600,00 €	72,00 €	0,00 €	72,00 €			
F	Fonds de mutualisation		4%	3 600,00 €	144,00 €	0,00 €	144,00 €			
F	Reversement UFR des Sciences de santé		5%	3 600,00 €	180,00 €	0,00 €	180,00 €			
F	Reversement à l'université de Bourgogne		8%	3 600,00 €	288,00 €	0,00 €	288,00 €			
Excédent de gestion ou déficit								480,00 €	0,00 €	480,00 €
Signature pour approbation du budget								Etabli le : 22/12/2020		
Directeur UMDPCS		Responsable administratif			Responsable pédagogique			Responsable formation UMDPCS		
N. ZWETYENGA		P. DIDI			JP. QUENOT			L. DUTHU		

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

DIU Essais Thérapeutiques et Maladies Rares Vers la conception et la conduite d'un essai thérapeutique (ETMR)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé – UMDPCS

Universités partenaires (convention de partenariat I)

- UFR de Médecine Lyon Est (Université Claude Bernard Lyon 1)
- Faculté de médecine de Lille
- Aix-Marseille Université

Convention de partenariat I : les inscriptions seront toutes centralisées par l'université qui aura la charge des responsabilités de ce dispositif. Chaque année la responsabilité sera attribuée à une université différente (exemple : Dijon 21/22, Lille 22/23, Lyon 23/24).

Contact administration Dijon : umdpcs@u-bourgogne.fr

Contact administration Lyon : Charlotte Dufour charlotte.dufour@univ-lyon1.fr

Contacts administration Lille : Marie-Laure Fourrier mlfourrier@univ-lille2.fr

Organismes partenaires (convention de partenariat II)

- Filière AnDDI-Rares - CHU de Dijon
- Filière FAI2R - CHU Lille

Date de mise en place de la formation : novembre 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Il n'existe pas de formation sur cette thématique dans d'autres régions (le DIU Maladies rares n'est pas reconduit et la formation FCrin (French Clinical Research Infrastructure Network) intitulée « Explique-moi les essais cliniques » est à destination d'un autre public (patients et associations de patients)). Un DIU thérapeutique est en cours de création à l'université de Nice (plus ciblé et spécialisé que ce dispositif).

Responsables

Pr Laurence FAIVRE, PUPH, UFR Sciences de Santé, Cheffe du service de Génétique CHU Dijon.

Mail : laurence.faivre@chu-dijon.fr

Pr Marc BARDOU, PUPH, UFR Sciences de Santé, Chef du service de Pharmacologie CHU Dijon.

Mail : marc.bardou@u-bourgogne.fr

Coresponsables

Pr Eric HACHULLA, PUPH, Faculté de médecine de Lille, Chef du Service de médecine interne CHU Lille

Mail : eric.hachulla@chru-lille.fr

Pr Alexandre BELOT, PUPH, UFR de Médecine Lyon Est (Université Claude Bernard Lyon 1), Chef de service adjoint en néphrologie-rhumatologie-dermatologie pédiatriques CHU Lyon

Mail : alexandre.belot@chu-lyon.fr

Présentation

Cette formation répond à un besoin de formation aux spécificités des essais thérapeutiques inhérentes aux maladies rares et très rares.

Objectifs de la formation

Informier et former les professionnels aux spécificités des essais thérapeutiques sur les maladies rares, dans le but de pouvoir participer, concevoir et conduire un essai thérapeutique dans le domaine des maladies rares.

Compétences acquises au terme de la formation :

Savoir comment construire et mener un essai thérapeutique pour les maladies rares (MR) :

- Connaître l'environnement des MR et des essais thérapeutiques
- Savoir analyser et critiquer un protocole
- Connaître les méthodologies et outils utiles (types d'essai, outils statistiques, etc.) pour la construction d'un essai
- Comprendre les étapes qui mènent de la recherche fondamentale à la recherche clinique
- Connaître les bases réglementaires liées aux essais thérapeutiques dans les MR (autorisation, enregistrement, surveillance) et les spécificités pédiatriques
- Être sensibilisé au financement (budget) pour la conduite d'un essai clinique
- Connaître les outils pour l'évaluation médico-économique (viabilité clinique et économique)
- Être sensibilisé au repositionnement de médicaments dans les MR
- Être sensibilisé à la dimension éthique et sociétale liée à la recherche sur les MR (essais pédiatriques, coût d'un médicament, etc.)

Organisation pédagogique

Cette formation alterne modules en e-learning (via la plateforme Elffe Théia- SIDES) pour permettre aux apprenants une formation compatible avec leur activité professionnelle, et modules présentiels pour favoriser le partage d'expérience et les travaux pratiques.

L'utilisation de la plateforme ElffeThéia, déjà utilisée pour d'autres formations de la filière AnDDI-Rares, fera l'objet d'une convention rédigée par l'UMDPC. Elle permet une liberté de gestion des comptes des apprenants et de paramétrage de la formation. Une personne dédiée à la gestion des formations au sein de la filière AnDDI-Rares sera en charge de la gestion du DIU via la plateforme (création des comptes étudiants, paramétrage des sessions de formation, import des supports de cours, suivi d'activité des apprenants, etc.).

Une charte de propriété intellectuelle sera réalisée.

Pour les visioconférences, possibilité de passer par l'outil de la faculté qui accueille le module / année, soit par les outils des FSMR.

105 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

Enseignement à distance : 38h30 heures (PPT commentés, QUIZZ, webinaires...)

Enseignement en présentiel : 66h30 heures

Les enseignements, en fonction des séminaires se dérouleront dans les différentes universités partenaires. (UFR Sciences de Santé de Dijon, Faculté de médecine de Lille et UFR de Médecine de Lyon Est.)

Pour plus d'information, se référer au programme complet de la formation en annexe.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI NON

La discussion d'une validation DPC sera prise au terme de la 1ere année de fonctionnement

Contenu

Modules en présentiel

4 Séminaires incluant des conférences diners			66h30
1	Concept de l'essai thérapeutique en maladies rares	Lyon (2 jours)	15h
2	Cycle de vie de l'essai thérapeutique en maladies rares	Lille (3 jours)	25h
3	Enjeux éthiques et sociétaux	Dijon (3 jours)	19h30
4	Analyse de cas pratiques et validation des acquis	Dijon (1 jour)	7h

Modules à distance

4 modules e-learning* incluant des webinaires**		35h30
* mis à disposition des apprenants (pas d'obligation de se connecter à une heure fixe)		
** obligation de se connecter à heure fixe		
1	Les bases fondamentales	8h
2	Recherche translationnelle : du développement pré-clinique aux essais thérapeutiques	9h
3	Bases règlementaires spécifiques aux essais thérapeutiques en maladies rares	9h
4	Evaluation de la viabilité clinique et économique d'un projet médicament	9h30

Préparation du séminaire n°4			3h
1	Protocoles, résultats et articles à (pré-)analyser		3h

Public

Public visé :

- Médecins, pharmaciens, internes en médecine, internes en pharmacie
- Infirmières
- Scientifiques, métiers de la recherche, de l'entreprise du médicament
- Représentants des autorités de régulation
- Représentants d'associations
- Autres professions : sur dossier

Prérequis

- Etre diplômé d'une formation en santé (professionnels de santé)
- Etre diplômé d'une formation scientifique (Master)
- Etre inscrit en DFASM2

Sélection par le comité pédagogique :

Les responsables pédagogiques de chaque région mettront en place un comité de sélection principalement pour les études des demandes d'inscriptions non médicales. Le responsable de la ville où sont centralisées les inscriptions valide les candidatures de l'année concernée.

Pour permettre l'étude des candidatures, un dossier devra être constitué de :

- un CV
- une lettre de motivation
- le scan du diplôme

	2021	2022	2023	2024
Effectifs attendus (sur l'ensemble des universités partenaires)	30	30	30	30
Formation initiale	10	10	10	10
Formation continue	20	20	20	20

Effectif pédagogique minimum : 10

Effectif pédagogique maximum : 40

Validation de la formation

Examen

- La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire (e-learning, webinaires, séminaires en présentiel)
- QCM de validation à la fin de chaque module de e-learning (note sur 5)
- Présentation orale par groupe suite à une session de travaux pratiques (note sur 15)

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à la fin de chaque module, organisée par l'équipe pédagogique via Theia et à l'issue de la formation, organisée par l'UMDPCS via SPHINX.

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

Nom / Prénom	Profession	Lieu d'exercice	Enseignement Volume horaire	Coordination Volume horaire
Pr FAIVRE Laurence	Médecin	CHU Dijon	1h	34 h
Pr BARDOU Marc	Médecin	CHU Dijon	10h30	17 h

Autres enseignants

Nom / Prénom	Profession	Lieu d'exercice	Enseignement Volume horaire	Coordination Volume horaire
Pr BELOT Alexandre	Médecin	CHU Lyon	3h30	27h
Pr HACHULLA Eric	Médecin	CHRU Lille	2h30	25h
Pr FONTAINE Bertrand	Médecin	APHP. Sorbonne Université, Hôpital de la Pitié-Salpêtrière	3h	6h
Pr PERROY Anne- Catherine	Pharmacienne	Université de Lille	4h	5h
Pr TROUVIN Jean Hugues	Pharmacien	APHP Paris Descartes	4h	5h
Dr DHANANI Alban	Pharmacien	ANSM	3h	6h
Dr LEVY Pierre	Maitre de conférence	Université Paris- Dauphine	4h	5h30
Pr BLIN Olivier	Médecin	CHU de Marseille	3h30	10h
Dr KOTTI Salma	Pharmacienne	Institut Imagine	21h30	11h

Professionnels

Représentants des :	Volume horaire
Entreprises du médicament / Industriels (LEEM)	22h30
Instances règlementaires	11h30
Associations de patients	8h30
Filières de Santé Maladies Rares	18h30

TARIF

- **Droits administratifs** : selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB / le Ministère
- **Droits pédagogiques** : 1300 € (frais de déplacements pris en charge par les associations - Filières de Santé Maladies Rares)
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 10

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
---	--

Nom du diplômé :	DIU ESSAIS THERAPEUTIQUES ET MALADIES RARES				N° EOTP :					
					Année univ	Année civile	Année civile			
					2021-2022	2021	2022			
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					Nombre	10	Tarif	13 000,00 €	4 952,38 €	8 047,62 €
70	Conventions de formation	Plein tarif	10	à	1 300 €	13 000,00 €	4 952,38 €	8 047,62 €		
		Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Interne	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION								3 962,91 €	2631,021701	3962,910264
INVESTISSEMENT								0,00 €		0,00 €
21	Achat de matériel > 800 € HT	Cf tableau AMORTISSEMENT			0,00 €		0,00 €			
CHARGES FONCTIONNEMENT								1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)					1 000,00 €	500,00 €	500,00 €		
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
66	Charges financières convention					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)					0,00 €	0,00 €	0,00 €		
68	Dotation aux amortissement & aux provisions					Achat : 0,00 €		0,00 €		
SALAIRES LIES A LA FORMATION								5 593,93 €	2 131,02 €	3 462,91 €
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé		0,00 €	0,00 €	0,00 €			
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		40,0	h à	43,48 €	1 739,22 €	662,56 €	1 076,66 €		
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		65,0	h à	59,30 €	3 854,71 €	1468,461701	2 386,25 €		
	Charges sur rémunération vacataires contractuels				43,37%	1 163,06 €	443,07 €	719,99 €		
PRELEVEMENT UMDPCS 45%								5 850,00 €	2 228,57 €	3 621,43 €
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%	13 000,00 €	3 380,00 €	1 287,62 €	2 092,38 €			
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		2%	13 000,00 €	260,00 €	99,05 €	160,95 €			
F	Fonds de mutualisation		4%	13 000,00 €	520,00 €	198,10 €	321,90 €			
F	Reversement UFR des Sciences de santé		5%	13 000,00 €	650,00 €	247,62 €	402,38 €			
F	Reversement à l'université de Bourgogne		8%	13 000,00 €	1 040,00 €	396,19 €	643,81 €			
Excédent de gestion ou déficit								556,07 €	92,79 €	463,28 €
Signature pour approbation du budget								Etabli le : 12/10/2020		
Directeur UMDPCS		Responsable administratif		Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS				
N. ZWETYENGA		P. DIDI		L. FAIVRE		C. ECHAROUX				

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

FC Patient-Partenaire-Formateur (PPF)

Identification de la demande

UFR Sciences de Santé
Filière de santé AnDDI-Rares et ses associations

Date de mise en place de la formation : septembre 2021

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations : néant

Responsable

Pr Laurence Olivier Faivre, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Génétique Médicale, CHU
Dijon

Coreponsable

Dr Laetitia Morvan, Docteur en pharmacie, Ingénieur en charge du développement pédagogique et scientifique, UMDPCS

Présentation

Les patients-partenaires sont de plus en plus sollicités pour intervenir auprès de différents publics au sein des associations, des écoles et des universités dans le cadre de la formation initiale ou continue des professionnels de santé. S'il existe des formations de patients-partenaires, la plupart portent sur l'accompagnement des patients et ne visent pas à développer ou renforcer leur savoir-faire et leur savoir-être pédagogique.

La formation courte « Patient-Partenaire-Formateur » est destinée aux patients-partenaires souhaitant co-construire et/ou co-animer une formation avec un enseignant et/ou un professionnel de santé. Elle permet aux patients-partenaires-formateurs d'intervenir devant différents publics (patients, association de patients, médecins, et étudiants en santé) en s'appuyant sur des techniques pédagogiques appropriées.

Cette formation a été construite en partenariat avec la filière de santé AnDDI-Rares et est ouverte à tous les patients-partenaires quelle que soit leur filière de santé. Comme en témoignent deux sondages réalisés en ligne en mai 2020, cette formation répond aux besoins des patients-partenaires, des associations, des

professionnels de santé et des enseignants.

Objectifs de la formation

- Se positionner en tant que patient-partenaire-formateur
- Utiliser différentes techniques pédagogiques à disposition : enseignements interactifs, participatifs et coopératifs ; initiation aux outils numériques
- Co-construire une formation avec des professionnels de santé enseignants
- Co-animer une séance pédagogique auprès du grand public, des étudiants et des professionnels de santé (compétence de présentation orale et animation de groupe)
- Evaluer son enseignement

Organisation pédagogique

23 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Pratique pédagogique

2 heures de *e-learning*

21 heures de présentiel

Les enseignements ont lieu à l'UFR Sciences de Santé de Dijon

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules en présentiel

- Place et posture du patient/patient partenaire dans la relation de soin, dans l'enseignement des (futurs) professionnels de santé (3,5h)
- Place et gestion des émotions (3,5h)
- Outils de co-construction et de co-animation des formations (3,5h)
- Initiation et formation aux techniques pédagogiques : témoignages/jeux de rôle, outils numériques, gestion de groupe, ateliers expérientiels (3,5h)
- Partages et retours d'expériences (5h)
- Evaluation de l'enseignement (2h)

Module en *e-learning*

- Mise à disposition d'outils et de techniques pédagogiques (2h)

Public

Public visé : usagers, patients-partenaires, aidants

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : lettre de motivation

	2021	2022	2023
Effectifs attendus	15	15	15

Effectif pédagogique minimum : 10

Effectif pédagogique maximum : 30

Validation de la formation

Attestation de participation à l'issue de la formation.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquêtes de satisfaction : à l'issue de la formation et à M+6

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

Pr L. OLIVIER FAIVRE, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Génétique Médicale, CHU Dijon

Dr L. MORVAN, Docteur en pharmacie, Ingénieur en charge du développement pédagogique et scientifique, UMDPCS, Dijon

Enseignants de l'Université de Franche Comté

Pr. H. ROMEYER, Professeur en Sciences Info Communication à Besançon Equipe EA CIMEOS uB

Mme C. PICARD, Doctorante en psychologie clinique

Professionnels

Mme D. JEANNELLE BABIC, Formatrice, Consultante en RH et en transition professionnelle, Dijon

Mme L. JOLY, Psychologue CHU Dijon

Représentant d'association de patients

Mme S. VACHEROT, représentante de l'association de patients Autour des WILLIAMS

Autres enseignants et/ou professionnels de santé

Différents patients partenaires issus ou non d'associations de patients

TARIF

- **Droits pédagogiques** : 600 €
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 10

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
---	--

Nom du diplôme :	FC Patients-Partenaires-Formateurs				N° EOTP :					
					Année univ	Année civile	Année civile			
					2020-2021	2020	2021			
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					Nombre	10	Tarif	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €
70	Conventions de formation	Plein tarif	10	à	600 €	6 000,00 €	0,00 €	6000,00		
		Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
		Interne	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
		Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
		Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00		
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION								3 117,45 €	0	3117,454
INVESTISSEMENT								0,00 €		0,00 €
21	Achat de matériel > 800 € HT		Cf tableau AMORTISSEMENT			0,00 €		0,00 €		
CHARGES FONCTIONNEMENT								1 900,00 €	0,00 €	1 900,00 €
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)							0,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)							0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)							900,00 €	0,00 €	900,00 €
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)							1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
66	Charges financières							0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)							0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotation aux amortissement & aux provisions <i>Achat :</i>							0,00 €		0,00 €
SALAIRES LIES A LA FORMATION								1 217,45 €	0,00 €	1 217,45 €
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé			0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		28,0	h à	43,48 €	1 217,45 €	0,00 €	1 217,45 €		
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		0,0	h à	59,30 €	0,00 €	0	0,00 €		
	Charges sur rémunération vacataires contractuels		43,37%			0,00 €	0,00 €	0,00 €		
PRELEVEMENT UMDPCS 45%								2 700,00 €	0,00 €	2 700,00 €
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%	6 000,00 €		1 560,00 €	0,00 €	1 560,00 €		
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		2%	6 000,00 €		120,00 €	0,00 €	120,00 €		
F	Fonds de mutualisation		4%	6 000,00 €		240,00 €	0,00 €	240,00 €		
F	Reversement UFR des Sciences de santé		5%	6 000,00 €		300,00 €	0,00 €	300,00 €		
F	Reversement à l'université de Bourgogne		8%	6 000,00 €		480,00 €	0,00 €	480,00 €		
Excédent de gestion ou déficit								182,55 €	0,00 €	182,55 €
Signature pour approbation du budget								Etabli le : 31/12/2020		
Directeur UM DPCS		Responsable administratif			Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS			
N. ZWETYENGA		P. DIDI			L. FAIVRE		C.ECHAROUX			

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER UNE FORMATION

FC Réalisation de tests rapides d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés pour la détection du SARS-Cov 2 (COVID)

Identification de la demande

UFR ou IUT de rattachement de la formation

UFR Sciences de Santé - UMDPCS

Date de mise en place de la formation :

22/02/2021 - 02/03/2021 - 04/03/2021 - 10/03/2021 - 11/03/2021 - 15/03/2021 - 16/03/2021 - 17/03/2021 - 24/03/2021 - 25/03/2021.

Evolution de la formation

Envisagez-vous la transformation ultérieure de ce DU en diplôme national ?

OUI NON

Situation dans la carte régionale/nationale des formations :

Responsable

Dr David GUILLIER, Praticien Hospitalier Universitaire, Chirurgie maxillo-faciale plastique et réparatrice CHU Dijon

Coresponsables

Dr Guy PILLOT, pharmacien titulaire-dirigeant d'officine, Sennecey-lès-Dijon

Dr Laetitia MORVAN, Docteur en pharmacie, Ingénieur en charge du développement pédagogique et scientifique UMDPCS, Dijon

Présentation

Les médecins, pharmaciens, infirmiers, chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes sont habilités à réaliser, depuis la publication de l'arrêté du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19, des tests rapides d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés pour la détection du SARS-Cov 2.

Cette formation courte est destinée aux professionnels souhaitant réaliser ces tests de manière optimale et selon les obligations légales en vigueur.

Objectifs de la formation

- Identifier les obligations légales de réalisation des TROD antigéniques SARS-Cov 2
- Appliquer la procédure de prélèvement nasopharyngé selon les normes requises
- Accompagner et orienter le patient durant toutes les étapes de sa prise en charge
- Adapter la réalisation du test antigénique à sa pratique quotidienne
- Superviser la réalisation du test par une des personnes habilitées à le faire

Organisation pédagogique

3 heures d'enseignement

Pratique pédagogique

1 heure de *e-learning*

2 heures de présentiel (2 groupes)

Les enseignements ont lieu à l'UFR Sciences de Santé de Dijon

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

La formation valide-t-elle le DPC ?

OUI NON

Contenu

Module(s) en *e-learning*

- Personnes cibles (conditions d'éligibilité, accueil des personnes, prise en charge financière, orientation éventuelle)
- Rappels anatomiques
- Tests antigéniques (tests disponibles, indications/contre-indications, principe du prélèvement, technique du prélèvement)
- Communication des résultats (à la personne, aux autorités)
- Locaux et matériel (équipements de protection, matériel et consommables permettant la désinfection, circuit d'élimination des déchets)
- Procédure d'assurance qualité

Module(s) en présentiel (2 groupes)

- Anatomie et physiologie du nez
- Principe du test, indications et CI
- Conditions de prélèvement, hygiène et sécurité
- Prélèvement sur personne (en binôme)

Public

Public visé :

Médecins

Pharmaciens

Infirmiers

Chirurgiens-dentistes

Masseurs-kinésithérapeutes

Prérequis :

Diplômes ci-dessus

Sélection par le comité pédagogique

Etude des dossiers de candidature : scan de diplôme

	2021	2022	2023	2024
Effectifs attendus	8	8	8	8

Effectif pédagogique minimum : 8

Effectif pédagogique maximum : 20

Validation de la formation

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Méthode d'évaluation des enseignements

Enquête de satisfaction à l'issue de la formation

Intervenants

Enseignants de l'Université de Bourgogne

Dr David GUILLIER, Praticien Hospitalier Universitaire, Chirurgie maxillo-faciale plastique et réparatrice CHU Dijon

Professionnels

Dr Guy PILLOT, pharmacien titulaire-dirigeant d'officine, Sennecey-lès-Dijon (2h)

Dr Laetitia MORVAN, Docteur en pharmacie, Ingénieur en charge du développement pédagogique et scientifique UMDPCS, Dijon (1h)

Mme Marie-Hélène BARBE, infirmière, CHU Dijon

Mme Sandrine KANNELLE, infirmière, CHU Dijon

Mme Bénédicte JEANDROZ, infirmière, CHU Dijon

TARIF

- **Droits administratifs** : NC
- **Droits pédagogiques** : 150 euros
- **Point mort** (nombre d'apprenants) : 8

Cf. Annexe (fichier Excel)

DATE ET AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

Conseil de l'UFR :

Date :

Avis :

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire Date : Avis :	Conseil d'Administration de l'Université Date : Avis :
---	--

Nom du diplôme :	FC REALISATION DE TESTS RAPIDES (COVID)					N° EOTP :				
						Année univ	Année civile	Année civile		
						2020-2021	2020	2021		
MONTANT TOTAL DES RECETTES LIEES A LA FORMATION					Nombre	20	Tarif	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
70	Conventions de formation		Plein tarif	20	à	150 €	3 000,00 €	0,00 €	3000,00 €	
			Pôle emploi	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
			Interne	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
			Etudiants	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
			Autres	0	à	- €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
MONTANT TOTAL DES DEPENSES LIEES A LA FORMATION							651,52 €	0	651,516305	
INVESTISSEMENT							0,00 €		0,00 €	
21	Achat de matériel > 800 € HT		Cf tableau AMORTISSEMENT				0,00 €		0,00 €	
CHARGES FONCTIONNEMENT							355,00 €	0,00 €	355,00 €	
60	Achats (stockés ou non stockés de matériels, de fournitures et marchandises)						355,00 €	0,00 €	355,00 €	
61	Services extérieurs (location, copieur, entretien et documentation)						0,00 €	0,00 €	0,00 €	
62	Autres services extérieurs (frais de déplacement, réceptions, frais postaux, téléphone, convention)						0,00 €	0,00 €	0,00 €	
65	Charges de gestion courante (brevet, licence, bourse, subventions...)						0,00 €	0,00 €	0,00 €	
66	Charges financières						0,00 €	0,00 €	0,00 €	
67	Charges exceptionnelles (pénalité, créances exercice antérieures)						0,00 €	0,00 €	0,00 €	
68	Dotation aux amortissement & aux provisions		Achat :			0,00 €		0,00 €		
SALAIRES LIES A LA FORMATION							296,52 €	0,00 €	296,52 €	
641	Personnel administratif (secrétaire)		Salaire annuel non chargé			0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Titulaire uB et hors uB et les vacataires de la fonction publique		0,0	h à	43,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	Autres vacataires (Contractuels, libéraux, salariés du privé...)		5,0	h à	59,30 €	296,52 €	0	296,52 €		
	Charges sur rémunération vacataires contractuels		43,37%			89,47 €	0,00 €	89,47 €		
PRELEVEMENT UMDPCS 45%							1 350,00 €	0,00 €	1 350,00 €	
S	Participation aux salaires UMDPCS		26%		3 000,00 €	780,00 €	0,00 €	780,00 €		
F	Participation au fonctionnement UMDPCS		2%		3 000,00 €	60,00 €	0,00 €	60,00 €		
F	Fonds de mutualisation		4%		3 000,00 €	120,00 €	0,00 €	120,00 €		
F	Reversement UFR des Sciences de santé		5%		3 000,00 €	150,00 €	0,00 €	150,00 €		
F	Reversement à l'université de Bourgogne		8%		3 000,00 €	240,00 €	0,00 €	240,00 €		
Excédent de gestion ou déficit							998,48 €	0,00 €	998,48 €	
Signature pour approbation du budget							21/01/2021			
Directeur UM DPCS		Responsable administratif		Responsable pédagogique		Responsable formation UMDPCS				
N.ZWETYENGA		P. DIDI		D. GUILLIER		C. ECHAROUX				